

# l'action sociale de la MSA Midi-Pyrénées Sud, une politique définie par les élus

Depuis toujours, la MSA Midi-Pyrénées Sud a mis en oeuvre une action sociale, parallèlement à sa mission de service public.

Les Conseils d'administration successifs ont construit un ensemble de prestations destinées aux ressortissants agricoles dont les besoins n'étaient pas couverts par la protection sociale obligatoire.

Cette action sociale de proximité et basée sur l'écoute, privilégie une intervention de terrain auprès des ressortissants eux-mêmes et de leur milieu de vie.

Elle s'appuie sur les valeurs mutualistes de

- solidarité
- responsabilité
- démocratie

■ La MSA Midi-Pyrénées Sud gère toute la protection sociale :

- ▶ les prestations santé,
- ▶ les prestations familiales,
- ▶ la retraite, les accidents du travail

■ Elle développe une action sociale pour accompagner les personnes qui vivent en milieu rural :

- ▶ Pour les actifs, les familles et les jeunes
- ▶ Pour les personnes en difficulté
- ▶ Pour les personnes âgées ou handicapées

■ Retrouvez toutes les actions de la MSA Midi-Pyrénées Sud sur internet [www.msa-mps.fr](http://www.msa-mps.fr)

N'hésitez pas à contacter votre MSA MPS  
05 61 10 40 40

vous accompagner

## Savez-vous ce que fait la MSA pour accompagner les personnes retraitées ?

■ l'action sociale de la MSA





Votre MSA gère les prestations sociales concernant la retraite et la santé des ressortissants agricoles.

Elle met en place également des actions et des dispositifs d'action sanitaire et sociale.

**Vous aider dans la préservation de votre santé, de votre autonomie, vous soutenir dans les moments difficiles : tels sont les objectifs de la MSA Midi-Pyrénées Sud !**

## ■ Maintien à domicile

Des prestations pour favoriser un maintien à domicile de qualité :

- ◆ Aide pour **l'amélioration de l'habitat** (réaménagement des pièces à vivre, installation de sanitaires, ...)
- ◆ Offre d'un **panier de services** pour répondre de manière personnalisée à une situation de fragilité momentanée :
  - aide à domicile
  - portage de repas
  - adaptation du logement
  - téléassistance (installation et abonnement mensuel)

## ■ Soutien des aidants familiaux

Des prestations pour accompagner les aidants familiaux :

- ◆ **Aide à domicile** pour faciliter le retour à domicile lors d'une sortie d'hospitalisation
- ◆ **Aide au répit** pour soutenir les familles qui ont la charge d'une personne adulte handicapée ou dépendante (financement des frais d'hébergement temporaire, remplacement temporaire de l'aidant)
- ◆ **Aide pour l'accompagnement des personnes en soins palliatifs** (financement de garde à domicile, fournitures non remboursées)

## ■ Aides financières en cas de situation difficile

Elles s'adressent aux ressortissants agricoles qui rencontrent des difficultés financières et/ou sociales ponctuelles et exceptionnelles

## ■ Santé

Des prestations pour développer le capital santé :

- ◆ **Accès aux soins** : possibilité de prise en charge totale ou partielle des dépenses non remboursées en totalité (soins dentaires, optique, appareillages, ...)
- ◆ **Complémentaire santé** : aide financière pour accéder à une assurance complémentaire santé

**L'ensemble des prestations est soumis à conditions d'attribution**



## ■ Votre MSA propose également des ATELIERS de groupe :

- ◆ **PAC EUREKA** : programme de stimulation de la mémoire
- ◆ **EQUILIBRE** : séances de gymnastique adaptée
- ◆ **NUTRITION** : rôle de l'alimentation sur la santé
- ◆ **BIENVIVRE APRES 60 ANS** : sensibilisation aux éléments clés du bien vieillir
- ◆ **GYM MEMOIRE** : stimulation de la fonction mémoire à base d'activités physiques